



**DELIBERATION N° 5**

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 20  
Votants : 29

Pour : 29  
Contre : /  
Abstentions : /

**Objet :**  
**Examen et vote  
du compte de  
gestion 2016 -  
SPANC (Service  
Public  
d'Assainissement  
Non Collectif)**

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit février à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 22 février 2017

Membres présents : F.GONZALEZ, L.DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P.ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, C.ORDONNES, JM.BAGNERES-PEDEBOSCQ, JD BONNOME, J.DARRIGADE, C.DUPIN, N.DAUGA, A.VALOT, G.MOSCHETTI, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, M.DUBROCA, C.MARTIN, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : MA.THEBAUD (pouvoir à MJ ROQUES), M.EVENE (pouvoir à L.DARRIBEROUGE), UA. DEL PRADO (pouvoir à G.MOSCHETTI), A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), C.DUFOUR (pouvoir à C.ORDONNES), M.LORDON (pouvoir à F.GONZALEZ), G.ELGART (pouvoir à P.ACEDO), S.PUYO (pouvoir J.DOS SANTOS), P.FAVRAUD (pouvoir à C.MARTIN).

Secrétaire de séance : Claire ORDONNES

Monsieur Francis GONZALEZ, expose au Conseil que le compte de gestion est établi par Mr Jean Marie FRAN CZAK, Trésorier, à la clôture de l'exercice 2016, qui le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,

. Vote le compte de gestion 2016 du SPANC, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

*Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous Préfecture  
de Bayonne  
le  
et de la publication  
le*

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 07/03/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 07/03/2017

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 6 mars 2017  
Le Maire,

